

Bilan du
Plan d'action de développement durable
2010-2015



Table des matières

Mot du maire	3
Mise en contexte	4
Qu'est-ce que le développement durable?	4
Une bonne note	5
5 grandes orientations	6
A OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES RÉSIDENTS.	7
B DÉVELOPPER UNE GOUVERNANCE INTÉGRÉE, BASÉE SUR LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
C PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET LA BIODIVERSITÉ.	18
D DÉVELOPPER DES COLLABORATIONS POUR LE SUCCÈS D'UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE.	27
E STIMULER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE FAÇON RESPONSABLE	29
L'arrondissement en fait encore plus	34
Réalisations de nos partenaires	35
Merci à nos partenaires	37

Mot du maire



J'ai le plaisir de vous présenter le bilan du *Plan d'action de développement durable 2010-2015* de l'arrondissement.

Tous ensemble, avec la collaboration de nos partenaires, nous sommes fiers d'avoir atteint la majorité des objectifs que nous nous étions fixés en 2010.

Plus de 50 actions avaient été déterminées dans ce plan, accompagnées de cibles précises à atteindre. En accomplissant ces actions, nous répondons aux préoccupations sociales, environnementales et économiques des résidents, employés et commerçants, ainsi que des industries et institutions.

Ce plan rassemble, autour d'objectifs communs, une vingtaine de partenaires qui ont à cœur l'intégration au quotidien des solutions en matière de développement durable.

Le premier plan d'action a été élaboré en 2007 à l'arrondissement et a été un excellent point de départ en faveur de la protection de l'environnement. Ce deuxième plan montre que nous sommes définitivement engagés dans une démarche collective porteuse d'une vision durable, celle d'améliorer la qualité de vie des gens.

En avant pour un arrondissement encore plus dynamique, prospère et écoresponsable!

A handwritten signature in black ink that reads "Pierre Gagnier". The signature is written in a cursive, flowing style.

Pierre Gagnier
Maire de l'arrondissement

Mise en contexte

Le Plan d'action de développement durable 2010-2015 de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville s'arrime au Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 de la Ville de Montréal. Il répond à une des grandes orientations du Plan de gestion stratégique 2011-2015 de l'arrondissement, soit d'intégrer le développement durable à l'ensemble de nos actions.

CE PLAN D'ACTION EST LE FRUIT D'UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE QUI POURSUIT 3 OBJECTIFS :

1. Créer un esprit de concertation et une réelle synergie entre les différentes directions administratives et l'ensemble des partenaires communautaires et institutionnels.

2. S'assurer que les principes fondamentaux du développement durable sont intégrés à la vie quotidienne de l'ensemble des citoyens et des employés de l'arrondissement.
3. Développer une expertise de pointe en matière de développement durable applicable à un milieu afin que l'arrondissement puisse répondre aux besoins économiques, environnementaux et sociaux de sa population présente et future.

Au cours des 5 dernières années, l'arrondissement et ses partenaires ont travaillé de concert pour accomplir un maximum d'actions du plan. Le présent bilan dresse un portrait de ces réalisations.

Qu'est-ce que le développement durable?

Reconnu à l'échelle mondiale, le concept de développement durable a fait son apparition à la Commission Brundtland (1987) portant sur l'environnement et le développement où la définition suivante lui a été attribuée :

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Cette notion repose sur 3 principes fondamentaux : un développement économique efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

La participation et la mobilisation de tous les acteurs de la société dans le processus de décision est également un fondement de ce concept.

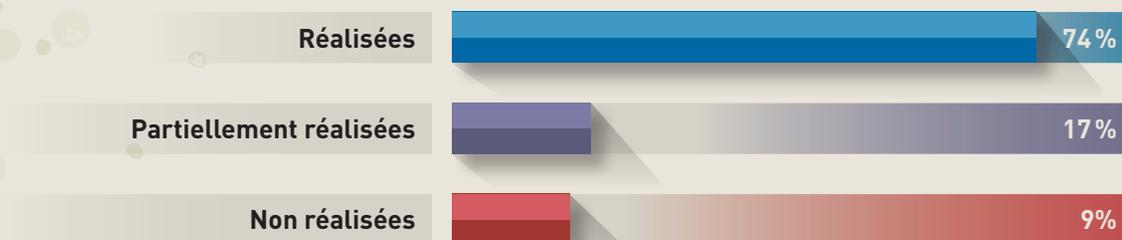
Une bonne note

La mise en œuvre du plan est un succès : **91 % des actions prévues ont été réalisées ou partiellement réalisées.**

SUR UN TOTAL DE **53** ACTIONS PRÉVUES AU PLAN :

- **39 actions** ont été réalisées
- **9 actions** ont été partiellement réalisées
- **5 actions** n'ont pas été réalisées, généralement pour des raisons de contingences organisationnelles

BILAN DES ACTIONS 2010-2015



5 grandes orientations

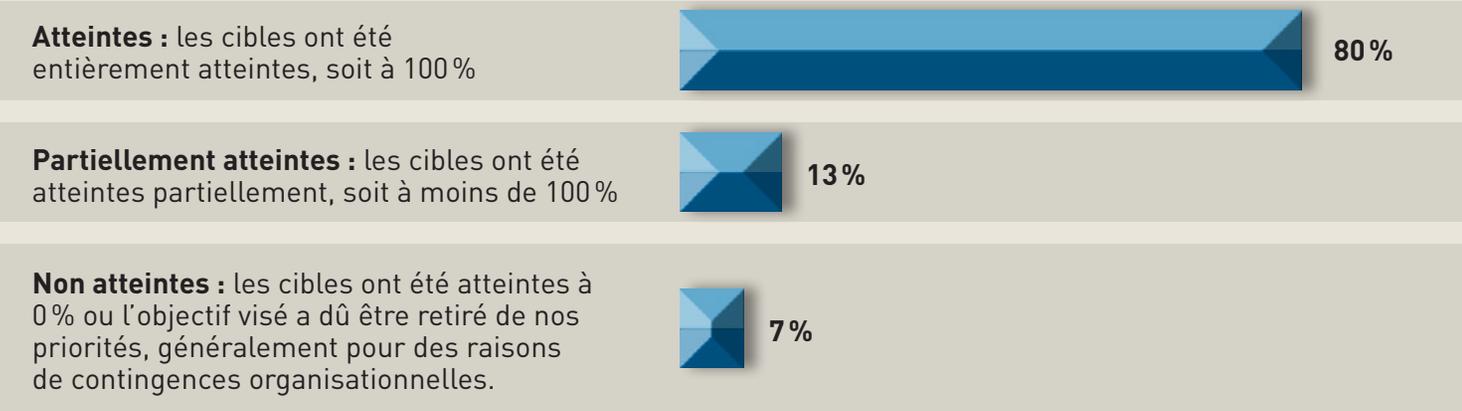
Le *Plan d'action de développement durable 2010-2015* présente 5 grandes orientations répondant à des préoccupations environnementales, sociales, économiques ou de gouvernance :

- A** OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES RÉSIDENTS
- B** DÉVELOPPER UNE GOUVERNANCE INTÉGRÉE BASÉE SUR LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- C** PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET LA BIODIVERSITÉ
- D** DÉVELOPPER DES COLLABORATIONS POUR LE SUCCÈS D'UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE
- E** STIMULER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE FAÇON RESPONSABLE

A OFFRIR DES SERVICES DE QUALITÉ QUI RÉPONDENT AUX BESOINS DES RÉSIDENTS

Les cibles décrites dans le plan d'action pour répondre à cette orientation ont été atteintes ou partiellement atteintes à 93%.

RÉPARTITION DE L'ATTEINTE DES CIBLES DE L'ORIENTATION A



Stratégie

A1 Promouvoir l'offre culturelle, de sports et de loisirs

Actions

A1.1 Dans les bibliothèques, mettre à la disposition des citoyens des équipements et des ouvrages pour contribuer à l'appropriation des technologies et de la culture numérique



- Le nombre d'heures de disponibilité des postes Internet et/ou informatiques publics par semaine est passé de 901 en 2009 à 2 302 en 2015, notamment grâce aux mesures suivantes :

- 6 postes publics informatiques ont été ajoutés dans les 3 bibliothèques de l'arrondissement et 11 postes au Café de Da;
- 14 tablettes électroniques ont été ajoutées dans les 3 bibliothèques.



- 1 500 documents portant sur la technologie et la culture numérique ont été ajoutés, soit 250 documents chaque année.



Toutefois, malgré l'augmentation de la disponibilité des postes publics, l'offre est toujours insuffisante.

A1.2 Soutenir les événements rassembleurs par de l'aide technique et financière



- L'objectif de soutenir 150 événements chaque année a été atteint. Dans l'arrondissement, de 2010 à 2015, une moyenne de 114 événements extérieurs a eu lieu chaque année.
 - La maison de la culture présente annuellement une centaine d'événements.
 - Les bibliothèques présentent chaque année au moins 150 animations (conférences, formations, rencontres d'auteurs, heures du conte, etc.).
 - De plus, plusieurs événements non comptabilisés sont organisés par des partenaires de l'arrondissement tout au long de l'année, tels que des festivités culturelles et des fêtes de quartier.

Stratégie

A2 Réduire les risques sur la santé et la sécurité des résidents

Actions

A2.1 Bonifier le plan d'urgence, de relève et de mission



- Le plan d'urgence de relève et de mission a été adopté par les élus en juillet 2013.

A2.2 Mettre aux normes les installations sportives* pour respecter les nouvelles réglementations



- 7 des 11 plateaux sportifs intérieurs de l'arrondissement sont aux normes, soit 64%. L'objectif de 80% des installations mises aux normes n'a pas été atteint
- Toutefois, l'arrondissement a effectué la mise aux normes de 12 plateaux sportifs extérieurs, dont le terrain de balle du parc Gabriel-Lalemant, les terrains de tennis au parc Henri-Julien, 2 mini terrains de soccer au parc de Louisbourg et un au parc D'Auteuil (tous synthétiques).

* Les installations récréatives ne sont plus compilées dans nos données. Seules les installations sportives le sont.

A2.3 Poursuivre la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation



- Depuis 2011, l'arrondissement a procédé annuellement à la mise en place de plus de 25 mesures d'apaisement chaque année. Au total, 190 mesures ont été effectuées en 5 ans. [Les résultats des mesures d'apaisement sont disponibles en ligne.](#)



Stratégie

A3 Promouvoir une alimentation saine

Actions

A3.1 Participer activement à l'implantation d'un nouveau marché public permanent



- Le marché Ahuntsic-Cartierville (MAC) est ouvert depuis 2011.

En 2013, un marché mobile a été ajouté à la formule déjà existante. Sa mission est de promouvoir une alimentation saine dans les déserts alimentaires de l'arrondissement. Les produits vendus sont majoritairement des fruits et des légumes locaux.

Pour plus de renseignements sur le MAC, [cliquez ici](#)

A3.2 Soutenir les marchés saisonniers de l'arrondissement



- De 2010 à 2012, les marchés saisonniers ont été ouverts 16 jours par année.
- Depuis l'arrivée du marché mobile ou MAC en 2013, les journées d'activités se comptent annuellement par centaine, ce qui dépasse largement l'objectif de 16 jours d'ouverture.

A3.3 Maintenir le soutien financier et administratif aux jardins communautaires afin de garantir l'offre aux citoyens



- Bien que la cible de 1 100 jardinets ne soit pas atteinte, le soutien financier et administratif aux jardins communautaires est constant d'année en année : 1 054 jardinets sont disponibles et satisfont aux demandes des citoyens.
- Plusieurs jardins collectifs ont été financés afin de promouvoir la saine alimentation.



Stratégie

A4 Favoriser le transport durable

Actions

A4.1 Mettre en œuvre les actions de l'arrondissement contribuant au programme *Je m'active dans mon quartier*



- Ces actions n'ont pas été mises en œuvre pour des raisons de contingences organisationnelles. Par contre, des actions en lien avec les 2 principes du programme, soit le transport actif et l'achat local, sont toujours une priorité pour l'arrondissement et les différents partenaires.



A4.2 Mettre en œuvre 3 mesures incitatives de transport durable dans les déplacements domicile-travail et dans les déplacements d'affaires



- La cible était d'augmenter de 10% le nombre de travailleurs qui utilisent les transports durables. Ce pourcentage est non mesurable, à cause d'un manque de données. Par ailleurs, l'arrondissement a mis en place les mesures incitatives suivantes qui répondent à l'action de base :
 - Des stations Bixi ont été ajoutées sur le territoire.
 - En 2012, un comité de transport a été constitué, ce qui a permis de rendre disponibles aux employés 2 vélos pour les déplacements d'affaires.
 - Depuis 2010, le Comité d'action et de concertation en environnement (CACE) du Collège Ahuntsic a mis en œuvre une semaine de sensibilisation *Mon cégep à vélo* afin de promouvoir les déplacements alternatifs de façon sécuritaire.

Actions (suite)

A4.3 Installer de nouveaux supports à vélo



- 294 supports à vélo ont été ajoutés aux 65 existants, et ce, sur une cible de 100.

A4.4 Collaborer à l'implantation de nouvelles voies cyclables



- L'objectif d'ajouter 30 km de pistes cyclables n'a pas été atteint; 16,2 km ont été ajoutés.



A4.5 Organiser des actions de sensibilisation des conducteurs (employés et citoyens) à la marche au ralenti des véhicules



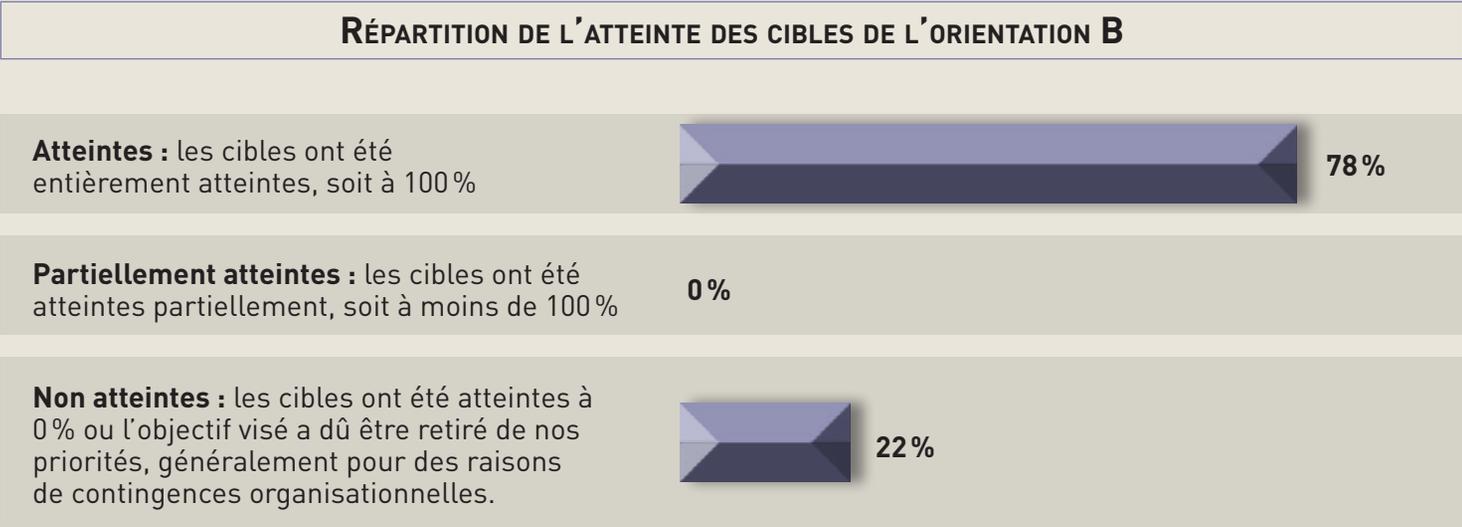
- Un minimum de 3 actions de sensibilisation destinées aux employés de l'arrondissement a été effectué chaque année. De plus :
 - toutes les camionnettes de l'arrondissement achetées depuis 2009 sont équipées d'un système de gestion du ralenti qui se nomme O'zone-tech ;
 - l'organisme partenaire Ville en vert a donné 5 conférences à ce sujet de 2011 à 2014.



- Depuis 2011, une moyenne de 3 constats d'infraction a été donnée chaque année par le Service de police de la Ville de Montréal. De plus, des campagnes de prévention ont été réalisées par nos partenaires. Malgré que les données n'ont pas été comptabilisées, au moins 30 avertissements ont été remis par année.

B DÉVELOPPER UNE GOUVERNANCE INTÉGRÉE, BASÉE SUR LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les cibles décrites dans le plan d'action pour répondre à cette orientation ont été atteintes ou partiellement atteintes à 78%.



Stratégie

B1 Intégrer le développement durable dans les processus décisionnels municipaux

Actions

B1.1 Développer une grille d'analyse pour les intervenants décisionnels comprenant les principes de durabilité (impacts environnementaux, sociaux et économiques)



- La grille n'a pas été créée, notamment pour des raisons de contingences organisationnelles.

B1.2 Formaliser et promouvoir les services-conseils du Bureau du développement durable dans le cadre de différents projets auprès des directions de l'arrondissement



- Le Bureau du développement durable travaille avec les directions de l'arrondissement sur plusieurs projets :
 - le développement du Parcours Gouin
 - la gestion des matières résiduelles
 - la réalisation de ruelles vertes (Parcours fraîcheur Saint-Simon)
 - le réaménagement de l'emprise d'Hydro-Québec dans le parc-nature du Bois-de-Liesse
 - la distribution gratuite de fleurs aux citoyens et la tenue de la *Fête des plantes*
 - la création d'ateliers sur l'environnement sur l'avenue piétonne Park Stanley
 - la participation aux rencontres du *Chantier de sécurité alimentaire*



Stratégie

B2 Contribuer au [Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015](#)

Action

B2.1 Participer aux rencontres du [Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015](#) de la Ville de Montréal et au Réseau d'échanges



- L'arrondissement a participé aux rencontres du [Plan de développement durable de la collectivité montréalaise](#).
Un représentant de l'arrondissement participe également aux événements du Réseau des partenaires, qui se veut un outil privilégié de sensibilisation, d'information et d'échanges.

Stratégie

B3 S'approvisionner de façon responsable

Action

B3.1 Produire et mettre en œuvre une politique d'approvisionnement responsable et durable



- L'arrondissement adhère à la [Politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal](#), adoptée en octobre 2011 et renouvelée en mai 2015.

Stratégie

B4 Promouvoir nos actions et communiquer de façon responsable

Actions

B4.1 Diffuser nos actions de développement durable auprès des médias



- L'arrondissement bénéficie de plus de 6 outils de communication, tels que le *Bulletin d'Ahuntsic-Cartierville*, le *Cahier environnement*, le cahier *Vivre ici*, les *Chroniques d'un éco-citoyen* (2011-2012), le site web et l'infolettre, permettant la diffusion de nos actions en développement durable.

Nos partenaires diffusent également nos actions dans différents médias.



B4.2 Faire participer le personnel de l'arrondissement à 3 événements à caractère environnemental proposés au Québec



- La cible de 3 activités par année a été atteinte. L'arrondissement a participé à plusieurs campagnes, telles qu'*Une heure pour la Terre*, *Défi climat* et *En ville sans ma voiture*.

B4.3 Rédiger une charte d'écoresponsabilité pour les événements



- Aucune charte n'a été créée pour des raisons de contingences organisationnelles.

Actions (suite)

B4.4 Créer et diffuser, auprès des employés et des organisateurs, un guide des bonnes pratiques relatives à la tenue d'événements écoresponsables



- L'indicateur, soit le pourcentage des événements dont les organisateurs ont mis en place au moins 3 nouvelles mesures écoresponsables, n'est pas mesurable. Toutefois, les bonnes pratiques ont été diffusées :
 - De 2011 à 2012, des recommandations ont été intégrées dans le cahier de charges des promoteurs visant les principes de réduction, de réutilisation, de recyclage et de revalorisation dans la planification et la réalisation des événements.
 - Lors des demandes de permis par les promoteurs, l'arrondissement sensibilise ces derniers à la planification d'événements écoresponsables. Pour encourager les bonnes pratiques, l'arrondissement leur fournit poubelles et bacs de recyclage.
 - Les promoteurs d'événements d'envergure sont invités à travailler avec des organismes de gestion environnementale des matières résiduelles.

B4.5 Assurer la présence du personnel de l'arrondissement aux colloques et formations voués au développement durable



- Les employés des différentes directions participent à divers colloques ou formations portant sur le développement durable.



C PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET LA BIODIVERSITÉ

Les cibles décrites dans le plan d'action pour répondre à cette orientation ont été atteintes ou partiellement atteintes à 92%.

RÉPARTITION DE L'ATTEINTE DES CIBLES DE L'ORIENTATION C

Atteintes : les cibles ont été entièrement atteintes, soit à 100%



62%

Partiellement atteintes : les cibles ont été atteintes partiellement, soit à moins de 100%



30%

Non atteintes : les cibles ont été atteintes à 0% ou l'objectif visé a dû être retiré de nos priorités, généralement pour des raisons de contingences organisationnelles.



8%

Stratégie

C1 Améliorer l'environnement bâti

Actions

C1.1 Créer des fiches d'information et les promouvoir pour informer les citoyens des bienfaits de la construction et de la rénovation écologiques

- 
- 3 fiches d'information sous forme d'articles ont été publiées entre 2010 et 2015 :
 - En 2013, 1 fiche a été publiée dans le *Bulletin d'Ahuntsic-Cartierville* de l'automne au sujet du règlement d'urbanisme qui a pris un tournant vert.
 - En 2014, 2 fiches ont été publiées dans le *Bulletin d'Ahuntsic-Cartierville* du printemps. La première décrit les bienfaits de la toiture blanche; la seconde informe les citoyens du nouveau règlement sur l'utilisation de l'eau.

C1.2 Identifier une zone pouvant devenir un « Quartier vert » selon le guide d'aménagement des rues de Montréal

- 
- Le secteur Louvain Est a été reconnu en 2013 par l'aménagement du territoire et la Ville centre comme zone potentielle pouvant devenir un « Quartier vert », dont l'aménagement pourrait obtenir la certification LEED.

C1.3 Mettre en œuvre des actions de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur (plantation, aménagement de toitures, de ruelles, de murs et de stationnements verts)

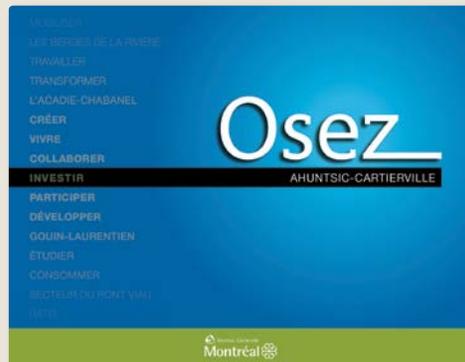
- 
- La cible de 5 actions de verdissement et de lutte aux îlots de chaleur a été atteinte :
 - En 2015, 2 ruelles vertes ont été aménagées par Ville en vert – Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville dans le cadre du projet Parcours fraîcheur Saint-Simon.
 - En 2015, des banquettes verdies ont été réaménagées dans la rue Saint-Hubert.
 - En 2013, l'arrondissement a inauguré l'îlot de fraîcheur à la place de l'Acadie.
 - Une ruelle verte a été aménagée dans le secteur RUI (revitalisation urbaine intégrée) par Ville en vert – Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville.
 - Plusieurs saillies avec plantations en graminées ont été créées.

Actions (suite)

C1.4 Cartographier les opportunités commerciales (terrains vacants ou emplacements à développer) et rendre accessible cette information



- Les emplacements ont été déterminés en vue de la préparation de la *Stratégie de développement économique 2011-2015 Osez Ahuntsic-Cartierville* de l'arrondissement.



- En 2012, une carte a été produite pour faciliter l'analyse de ces lieux par les gestionnaires.

C1.5 Adapter les outils règlementaires et les critères d'aménagement de manière à maximiser le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur, principalement pour les nouveaux projets d'aménagement et de développement qui seraient applicables



- Les modifications au règlement d'urbanisme ont été déposées en 2012 :
 - Amendement 34 : l'obligation de « toits verts » ou « toits blancs » pour les nouveaux aménagements, la hausse de la proportion d'un terrain qui doit être végétalisé, la quantité d'unités de stationnements minimum qui a diminué dans le voisinage des stations de métros.
 - Amendement 40 pour le secteur Henri-Bourassa Ouest : critères d'aménagement des projets par plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) relatifs aux îlots de chaleur, à la gestion des eaux de pluie, à la gestion des matières résiduelles, aux modes de transport non polluants ou durables, aux bâtiments écoénergétiques, aux aménagements paysagers durables et à l'exposition solaire des logements.

C1.6 Adopter la politique de développement durable dans les édifices municipaux



- L'arrondissement adhère à la *Politique du développement durable pour les édifices de la Ville de Montréal*. Toutefois, l'orientation de l'arrondissement est de ne pas se restreindre à une seule certification, comme LEED, mais plutôt de viser une certification adaptée à chaque projet.

Stratégie

C2 Gérer les ressources de façon écologique

Actions

C2.1 Augmenter la performance environnementale de la flotte automobile municipale par le renouvellement des véhicules et une maintenance adéquate



- La cible de 7 ans n'a pas été atteinte. L'indice de rajeunissement du matériel roulant est passé de 9 ans en 2010 à 8,07 ans en 2015.

C2.2 Réaliser un projet pilote d'utilisation d'un substitut écologique aux fondants et abrasifs minéraux afin d'en évaluer l'efficacité



- Un sel pré-trempé au chlorure de magnésium a été utilisé sur tout le territoire de l'arrondissement lors des interventions hivernales jusqu'en 2015. Des études sur ce mélange indiquaient qu'il était moins corrosif pour les équipements et que son utilisation diminuait les quantités de sel nécessaires.

C2.3 Mettre en place des actions de sensibilisation sur la problématique due aux pluies intenses



- Plusieurs actions de sensibilisation ont été effectuées :
 - En 2014, un service personnalisé a été mis en place pour répondre aux demandes de citoyens concernant les refoulements d'égout.
 - Une « patrouille bleue » a été constituée par Ville en vert – Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville dans le but de sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques liées à la gestion de l'eau.
 - Des dépliants intitulés *Protégez-vous* et *Solutions contre les refoulements d'égout* ont été distribués.

Actions (suite)

C2.4 Mener des actions de sensibilisation pour l'économie de l'eau potable et des actions d'intervention auprès des citoyens pour contrôler les usages illicites de l'eau



- La « patrouille bleue », dont la mission est de sensibiliser la population à l'économie d'eau, a réalisé plus de 10 actions chaque année. Et des dépliants intitulés *Soyez bleus* et *Faites la bonne affaire* ont été distribués.



- En 2013, l'implantation du nouveau règlement sur l'utilisation de l'eau a mené à l'embauche d'un inspecteur pour faire appliquer le règlement. Au cours de l'été 2014, il a effectué plus de 5 interventions auprès des citoyens. De plus, les employés du bureau Accès Montréal ont effectué de la sensibilisation sur l'économie de l'eau potable, notamment à l'aide de dépliants. Ces réalisations permettent de dépasser la cible de 30 activités.

C2.5 Générer des économies de la consommation énergétique des bâtiments de l'arrondissement gérés par la Direction des immeubles de la Ville de Montréal



- La consommation énergétique des bâtiments de l'arrondissement est passée de 42 465 gigajoules en 2007 à 37 888 gigajoules en 2015. La cible était de 36 095 gigajoules.

C2.6 Mettre en place des actions de sensibilisation sur la gestion écologique des eaux de pluie



- La cible de 2 actions par année a été atteinte :
 - Plusieurs citoyens ont été rencontrés par la « patrouille bleue », en collaboration avec le Service de l'eau de la Ville de Montréal afin de les sensibiliser sur plusieurs enjeux, comme l'économie de l'eau potable, la gestion de l'eau de pluie, l'inspection des gouttières, les refoulements d'égout et l'installation de dispositifs d'économie d'eau.
 - Des dépliants intitulés *Économisez l'eau de pluie* et *Récupérez l'eau de pluie* ont été distribués aux citoyens.
 - Des aménagements publics servent aussi à sensibiliser la population sur la gestion écologique de l'eau : un bassin de rétention d'eau a été installé au parc du Sault-au-Récollet et 12 puits secs ont été aménagés dans d'autres parcs.
 - Ville en vert – Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville vend des barils de récupération d'eau de pluie dans ses 2 points de service.

Stratégie

C3 Réduire et bien gérer les matières résiduelles

Actions

C3.1 Produire le plan d'action local en gestion des matières résiduelles



- L'arrondissement adhère au *Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2010-2014* et rapporte chaque année ses actions au Service de l'environnement de la Ville.

C3.2 Installer les nouveaux équipements de collecte des matières recyclables dans les immeubles résidentiels



- L'indicateur présenté dans le plan, soit le taux de recyclage dans l'arrondissement, n'est pas représentatif. La majorité des immeubles résidentiels ont reçu leur nouvel équipement de collecte pour matières recyclables.

C3.3 Publier et diffuser la liste des recycleurs en rénovation et démolition et les sites de dépôts accessibles aux citoyens et aux demandeurs de permis de construction/rénovation/démolition



- L'indicateur, soit le nombre de demandeurs de permis ayant obtenu l'information, n'est pas disponible. L'information a toutefois été communiquée par téléphone ou en personne par l'entremise des employés du bureau Accès Montréal. Plusieurs publications de l'arrondissement réfèrent les citoyens aux écocentres. Et le partenaire principal, Ville en vert – Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville, diffuse des listes d'organismes qui font du réemploi, recyclage et valorisation.

Actions (suite)

C3.4 Inciter les citoyens à récupérer les piles dans les 7 points de chute



- De 2010 à 2013, plus de 900 kg de piles ont été récupérées annuellement. L'objectif était d'en récupérer 1 000 kg.



En 2010, 7 points de chute étaient à la disposition de la population. En 2015, ce chiffre est monté à 9.

C3.5 Ajouter de l'équipement de récupération des matières résiduelles dans les aires publiques



- La cible était d'ajouter 90 équipements; elle a été partiellement atteinte : 74 équipements ont été ajoutés.
 - En 2011, un projet pilote s'est déroulé sur la rue Chabanel Ouest, entre la rue Meilleur et le boulevard Saint-Laurent, où 10 bacs de récupération de matières recyclables ont été implantés.
 - Le Marché central a mis à la disposition de ses clients environ 40 bacs de récupération de matières recyclables.
 - Le Collège Ahuntsic a ajouté 8 équipements de récupération à 3 voies (24 bacs), soit « papiers et cartons », « matières organiques » et « déchets », dans ses aires de consommation importantes.

C3.6 Éliminer les bouteilles d'eau à usage unique dans les édifices municipaux et consolider l'état des fontaines



- L'objectif de diminuer à zéro le nombre d'installations où il y a vente de bouteilles d'eau à usage unique n'a pas été atteint. Dans un objectif de favoriser les saines habitudes de vie, des bouteilles d'eau sont vendues dans les arénas et à la piscine Sophie-Barat. Ainsi, le nombre de points de vente de bouteilles a doublé en 5 ans au lieu de diminuer. Toutefois les entraîneurs sportifs (des centres, des arénas et des parcs) incitent les utilisateurs à transporter des bouteilles d'eau réutilisables.

- L'arrondissement a favorisé l'utilisation de pichets d'eau lors des rencontres, réunions ou consultations et a distribué des tasses aux employés.



- 67 fontaines sont désormais en fonction dans les parcs sur une cible de 68. C'est presque 20 de plus qu'en 2010.

Stratégie

C4 Développer et mettre en valeur les parcs, les espaces verts et la rivière des Prairies

Actions

C4.1 Améliorer la convivialité des accès aux berges de la rivière des Prairies



- L'objectif de revitaliser 6 nouveaux accès à la rivière n'a pas été atteint. Un seul quai a été installé, et ce, au parc de Beauséjour en 2014.

Par ailleurs l'arrondissement a effectué plusieurs interventions et activités afin d'améliorer la convivialité des accès aux berges :

- Une percée visuelle vers la rivière des Prairies a été réalisée au parc Nicolas-Viel en 2014.
- Le *Plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies* a été adopté en 2013 et vise une gestion améliorée des berges et un meilleur accès. La plupart des actions de revitalisation décrites dans ce plan seront réalisées en 2017.



- L'arrondissement participe à l'activité Relais rivière en collaboration avec l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.
- La location d'embarcations nautiques est offerte chaque été par des organismes partenaires de l'arrondissement.
- La Fête de l'eau, visant à sensibiliser les citoyens à l'importance des berges et à l'offre d'activités nautiques dans l'arrondissement, est organisée chaque année.

Actions (suite)

C4.2 Planter des arbres pour renouveler la forêt urbaine en lien avec la *Politique de l'arbre* de la Ville de Montréal



- L'objectif de planter un arbre pour chaque arbre abattu a été atteint, malgré que le patrimoine arboricole vieillissant de l'arrondissement et la présence de l'agrile du frêne aient entraîné l'abattage de plusieurs arbres.

C4.3 Contribuer à la mise en œuvre d'une plate-forme commune d'information relative à la biodiversité



- Ville en vert – Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville a mis en place une plate-forme d'information et de sensibilisation en matière de biodiversité urbaine auprès des citoyens.

C4.4 Identifier des zones potentielles en gestion différenciée¹ dans l'arrondissement



- En plus des 2 sites connus, soit les légères élévations qui bordent les avenues Papineau et Christophe-Colomb, 2 autres zones devaient être identifiées. Des tentatives ont été effectuées sans succès.



¹ La gestion différenciée fait évoluer le modèle horticole standard en intégrant à la gestion des espaces verts un souci écologique.

D DÉVELOPPER DES COLLABORATIONS POUR LE SUCCÈS D'UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE

Les cibles décrites dans le plan d'action pour répondre à cette orientation ont été atteintes ou partiellement atteintes à 50%.

RÉPARTITION DE L'ATTEINTE DES CIBLES DE L'ORIENTATION D

Atteintes : les cibles ont été entièrement atteintes, soit à 100%

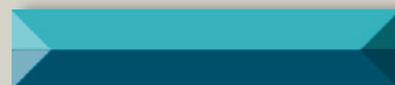


50%

Partiellement atteintes : les cibles ont été atteintes partiellement, soit à moins de 100%

0%

Non atteintes : les cibles ont été atteintes à 0% ou l'objectif visé a dû être retiré de nos priorités, généralement pour des raisons de contingences organisationnelles.



50%

Stratégie

D1 Mobiliser et impliquer les acteurs et reconnaître les succès

Actions

D1.1 Créer et donner des formations sur le développement durable pour les employés municipaux



Aucune formation n'a été prodiguée pour des raisons de contingences organisationnelles.

D1.2 Communiquer les actions des partenaires aux citoyens sur le site Internet de l'arrondissement



L'arrondissement bénéficie de plusieurs outils de communication qui sont mis en ligne : le *Bulletin d'Ahuntsic-Cartierville*, l'infolettre, le *Cahier environnement*, le cahier *Vivre ici*, la *Programmation culturelle* et le *Répertoire des activités*.



E STIMULER LA VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE FAÇON RESPONSABLE

Les cibles décrites dans le plan d'action pour répondre à cette orientation ont été atteintes ou partiellement atteintes à 100%.

RÉPARTITION DE L'ATTEINTE DES CIBLES DE L'ORIENTATION E

Atteintes : les cibles ont été entièrement atteintes, soit à 100%

100%

Partiellement atteintes : les cibles ont été atteintes partiellement, soit à moins de 100%

0%

Non atteintes : les cibles ont été atteintes à 0% ou l'objectif visé a dû être retiré de nos priorités, généralement pour des raisons de contingences organisationnelles.

0%

Stratégie

- E1** Accompagner les entrepreneurs dans la réalisation de leurs projets d'affaires dans les secteurs commerciaux et d'emploi

Action

- E1.1** Dresser une liste des entreprises de l'arrondissement et les visiter pour mieux connaître leurs besoins



- En 2014, une liste des 1 500 entreprises de L'Acadie-Chabanel a été dressée.
- En 2012 et en 2014, un recensement des entreprises a été réalisé par la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) conjointement avec l'arrondissement.



- À partir de 2011, plus de 40 entreprises ont été visitées chaque année afin d'établir un lien avec elles, de connaître leurs besoins, de les aider à comprendre le contexte socio-économique de l'arrondissement et de les accompagner dans leur développement sur le territoire d'Ahuntsic-Cartierville.



Stratégie

E2 Mettre en valeur les secteurs commerciaux et requalifier les secteurs d'emploi

Actions

E2.1 Inciter les investissements privés dans le maintien des immeubles par le biais de programmes d'aide à la rénovation commerciale et à la rénovation industrielle



- De 2010 à 2014, plus de 10 projets de rénovation ont été réalisés annuellement.



En 2013, 37 projets de rénovation ont été réalisés.

E2.2 Participer au regroupement des gens d'affaires de l'arrondissement en association commerciale ou structurée



- En 2010, le territoire comptait 3 associations commerciales ou structurées. L'objectif était d'en créer une quatrième, soit la Société de développement commercial (SDC) Fleury Ouest, en 2014.



Stratégie

E3 Promouvoir l'économie sociale et développer la culture entrepreneuriale

Actions

E3.1 Visiter les étudiants des écoles pour les sensibiliser à l'importance de l'entrepreneuriat



- La cible de 100 visites annuelles a largement été dépassée :
 - De 2011 à 2015, le Carrefour jeunesse-emploi Ahuntsic Bordeaux-Cartierville a effectué de la sensibilisation auprès de plus de 1 800 élèves dans 8 écoles.
 - De 2009 à 2013, la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) a organisé 18 événements rassemblant 3 433 participants et visant à encourager l'entrepreneuriat, plus particulièrement parmi la population jeune, immigrante et féminine.

E3.2 Produire une étude de faisabilité pour le développement du couloir Gouin à des fins récréotouristiques



- Le *Plan directeur de développement des berges de la rivière des Prairies* a été adopté en avril 2013.

En 2012, des forums pour recueillir les souhaits et commentaires des citoyens quant à l'accès aux berges ont été organisés.

À la suite d'une étude de faisabilité, l'avenue piétonne Park Stanley a été aménagée en 2015 pour la première fois.

E3.3 Encourager les entreprises locales et les entreprises d'économie sociale



- L'arrondissement achète chaque année les services de nombreuses entreprises locales et d'économie sociale.

Stratégie

- E4** Mieux communiquer les opportunités d'affaires dans l'arrondissement et l'offre de service municipale en matière de développement économique

Action

- E4.1** Actualiser le site Internet de l'arrondissement en matière de développement économique



- L'arrondissement a actualisé son site en diffusant une vidéo et un document sur sa vision du développement économique, intitulée [Osez Ahuntsic-Cartierville](#).



L'arrondissement en fait encore plus

En plus des efforts effectués dans le cadre du *Plan d'action de développement durable 2010-2015*, l'arrondissement et ses partenaires ont réalisé dans les dernières années des initiatives additionnelles.

PLANTATIONS D'ARBRES DANS LES JARDINS COMMUNAUTAIRES

- L'arrondissement participe désormais aux efforts d'agriculture urbaine en effectuant la plantation de 17 arbres fruitiers (poiriers, cerisiers et pommiers) dans plusieurs jardins communautaires du territoire.
 - En 2014, 3 plantations ont eu lieu dans le jardin communautaire Saint-Sulpice.
 - En 2013, 5 arbres fruitiers ont été plantés dans le jardin communautaire Ahuntsic, 2 dans celui de Marcelin-Wilson, 5 dans celui de Saint-Sulpice et 2 dans celui de Pierre-Lapointe.

DES CONFÉRENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Le Café de Da de la bibliothèque d'Ahuntsic ainsi que la bibliothèque de Cartierville accueillent l'organisme Ville en vert – Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville, qui donne des conférences sur le développement durable, et ce, sur une base régulière.

URBANISME ET ÉCORESPONSABILITÉ

- Depuis 2014, lors de projets de développement d'immeubles de 100 logements et plus, un accord est conclu entre l'arrondissement et le promoteur, afin

que ce dernier inclut dans son projet des mesures écoresponsables et sociales, telles que l'aménagement d'espaces verts, la création de logements sociaux, la gestion des résidus de construction, de démolition et des eaux de pluie, l'économie de l'eau potable et l'agriculture urbaine.

UN BÂTIMENT PUBLIC À CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE NETTE ZÉRO

- Le futur pavillon d'accueil du Parcours Gouin, dont la réalisation est prévue en mai 2017, sera le premier bâtiment à consommation énergétique nette zéro de Montréal. En plus de s'inspirer de différentes approches écologiques, comme *passivhaus* (énergie solaire passive) et *Living Building Challenge* (défi du bâtiment vivant), le projet aspire à une certification LEED-Or. Des panneaux solaires seront la principale source énergétique du futur « bâtiment vert ».

DISTRIBUTION GRATUITE DE VÉGÉTAUX

- La distribution annuelle des végétaux, en partenariat avec Ville en vert – Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville, est un événement populaire incontournable de l'été. Cette initiative, qui attire beaucoup de familles, consiste à offrir gratuitement aux citoyens des plantes indigènes, annuelles, vivaces et même comestibles! Depuis 2015, l'écocitoyenneté est célébré à travers l'horticulture et l'agriculture urbaine grâce à la *Fête des plantes*. Cette dernière est également l'occasion de faire de la sensibilisation environnementale grâce à des kiosques sur l'agrile du frêne, le gazon écologique et la gestion des matières résiduelles.

Réalisations de nos partenaires

Ville en vert – Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville

VILLE EN VERT A RÉALISÉ PLUSIEURS PROJETS D'ÉDUCATION :

- La **Vitrine environnementale de Cartierville**, située devant un point de service de l'éco-quartier (boutique Gouin Ouest), est un espace dédié à l'environnement et au développement durable en milieu urbain.
- Des patrouilles « vertes » sensibilisent les citoyens sur les bonnes pratiques liées aux matières résiduelles.
- Des corvées de nettoyage sont organisées avec les citoyens.
- Des kiosques de mises au point de vélos et des ateliers de mécanique sont proposés aux résidents.
- L'organisme récupère les vieux vélos pour les réparer et les revendre à prix moindre. Un service de prêt gratuit de vélos est aussi offert.

Collège André-Grasset

LE COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET A MIS EN PLACE PLUSIEURS INITIATIVES SELON LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- Des ruches installées dans l'enceinte de l'école favorisent la pollinisation des espèces végétales environnantes.
- 2 bornes de recharge pour les véhicules électriques sont mises à la disposition du personnel et des étudiants.

Collège Ahuntsic

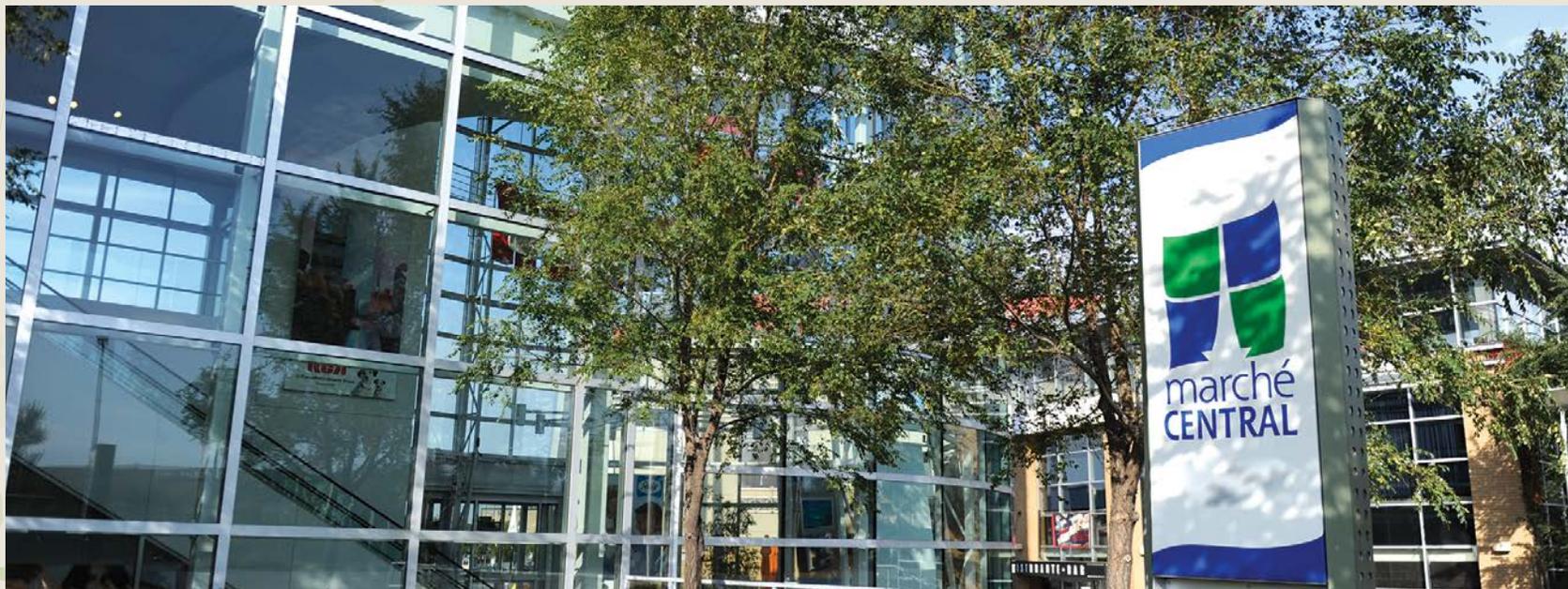
DE NOMBREUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ONT ÉTÉ MENÉS, DONT CEUX-CI :

- En 2015, un projet pilote visant la production de 2 000 semis d'au moins 40 variétés ont été mis en terre à la serre éducative du collège.
- En 2015, un biciborne a été mis en place pour faciliter la réparation et l'entretien des vélos.
- En 2014, le collège a installé 2 bornes de recharge pour les véhicules électriques sur son terrain.
- En 2014, un potager collectif a été aménagé en collaboration avec des étudiants (Brigade plantes) et le Comité d'action et de concertation en environnement (CACE).
- Une houblonnière de 16 plants a été aménagée avec la participation de l'organisme Houblons Franklin, en vue de préparer une bière montréalaise pour le 375^e anniversaire de la métropole.
- Depuis 2013, le collectif apicole Miel Montréal, composé de 12 intervenants dont 10 étudiants, entretiennent les ruches du collège et récolte 30 kg de miel chaque année.

Marché central

LE MARCHÉ CENTRAL A EFFECTUÉ PLUSIEURS ACTIONS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

- En 2013, en association avec le RéseauVER, le mégacentre est devenu le premier au Québec à offrir une zone de rechargement privilégiée réservée aux utilisateurs de voitures et de scooters électriques.
- En 2011, il a mis en place un système de gestion centralisée d'arrosage afin de diminuer sa consommation d'eau potable.
- En 2010, il a obtenu la certification de 2^e niveau du programme de reconnaissance [Ici on recycle!](#) de Recyc-Québec.



Merci à nos partenaires

L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE TIENT À REMERCIER SES PARTENAIRES POUR LEUR PARTICIPATION DANS LA RÉALISATION DES ACTIONS DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010-2015

Ville en vert, mandataire du programme *Éco-quartier*

Ville en vert – Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville est notre partenaire principal en matière de développement durable. Il est l'organisme mandataire du programme *Éco-quartier*, dont le but est d'encourager les citoyens à adopter de saines habitudes de vie tout en faisant la promotion de l'écocivisme. L'organisme prépare des activités de sensibilisation, de mobilisation et de formation favorisant ainsi l'engagement dans la communauté. L'importance de la place du citoyen au cœur de sa stratégie est sa force.



- Carrefour jeunesse-emploi Ahuntsic Bordeaux-Cartierville
- Collège Ahuntsic
- Collège André-Grasset
- Centre de santé et de services sociaux d'Ahuntsic et Montréal-Nord
- Centre de santé et de services sociaux de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
- Commission scolaire de Montréal
- Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville
- Conseil régional de l'environnement de Montréal
- Corporation de développement économique communautaire Ahuntsic-Cartierville PME MTL Centre-Ouest
- Marché central
- Service de police de la Ville de Montréal PDQ 10 et 27
- Société de transport de Montréal
- Solidarité Ahuntsic
- Ville de Montréal
- Ville en vert – Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville

L'arrondissement remercie aussi les associations de commerçants et les organismes de sports, de loisirs et de développement social.

